

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 12 décembre 2016, à 20h00

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2147 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - créer la zone H 5-80 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 5-9 et H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
 - agrandir la zone C 5-9 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
 - modifier l'article 8.2.12 du règlement de zonage portant sur des normes particulières d'affichage afin d'y assujettir la zone C 12-88, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - agrandir la zone P 7-6 à même une partie de la zone C 7-135, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les projets intégrés, les entrées charretières d'un maximum de 12,6 mètres de largeur, les stations-services sur le même terrain que d'autres bâtiments principaux ainsi que les conteneurs de matières résiduelles et les quais de chargement et déchargement en marge avant dans la zone C 5-9, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 32 logements et les habitations multifamiliales jumelées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-78, dans le secteur de Saint-Canut.(G8 400)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal.
4. Approbation d'une liste de comptes à payer. (G5 213 N1048)
5. Aide financière pour une demande présentée dans le cadre du Fonds de la relève agricole de Mirabel par « Ferme Garcia-Gauthier S.E.N.C. », située au 6700, route Arthur-Sauvé, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (FRA-2016-02) (G5 500 N197)
6. Acceptation provisoire de travaux.
7. Acceptation finale de travaux.
8. Soumission relative à la fourniture de détecteurs de gaz fixes. (2016-101) (G6 112 U3 N15158)
9. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits utilisés en sécurité incendie. (G6 112 U4 N1059 #84633)
10. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 3 491 061 (14071, route Arthur-Sauvé), dans le secteur de Saint-Augustin. (X4 210 S14 N3490 #98922)
11. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement

ultraviolet sur le lot 5 108 259 (en bordure de la rue de la Topaze), dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (X4 210 S14 N14877 #98369)

12. Acte de servitude entre la Ville de Mirabel et Hydro-Québec concernant une partie du lot 1 691 272, en bordure de la rue Groulx, soit en arrière lot du parc des Marguerites, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 800 N13736 #98234)
13. Acquisition d'une servitude à des fins de bassin de sécurité incendie sur une partie du lot 2 861 021, dans le secteur de Saint-Benoît, de « Ferme céréalière Jocelyn Éthier S.E.N.C. ». (X3 511 101 110 S14 N2677 #99082)
14. Acquisition du lot 5 608 422 à titre de rue, y incluant les infrastructures, (rue Théophile-Hamel), du lot 5 104 405 à des fins de parc ou terrains de jeux, ainsi que du lot 5 104 406 à titre de bassin de rétention, dans le secteur de Saint-Augustin, de « 9260-1426 Québec inc. » (Réjean Goyette). (X3 100 N14840 #99056), (G7 100 N14840 #99057) et (X3 100 N14840 #99058)
15. Acquisition du réseau d'éclairage situé sur la rue Théophile-Hamel (lot 5 608 422), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 412 U4 N14840)
16. Acquisition du réseau d'éclairage situé sur les rues Léo-Ayotte et Georges-Delfosse (lots 5 608 382 et 5 608 392), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 412 U4 N15068)
17. Cession à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord du lot 5 963 447, en bordure de la rue Hubert-Aquin, pour des fins de construction d'une école primaire, dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 410 N9648 #88508)
18. Signature d'une entente industrielle relative au financement des travaux municipaux d'assainissement des eaux usées entre la Ville de Mirabel et la compagnie « Gestion Immo Atlas inc. ». (X3 512 U4 N15306)
19. Signature d'une entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge concernant les services aux sinistrés. (X2 310 101 U4 N5330)
20. Signature d'un addenda à l'entente intermunicipale relative au partage de service de soutien en matière d'agent évaluateur. (X2 130 104 U4 N6041)
21. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2156 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à:
 - agrandir la zone C 7-103 à même une partie de la zone RU 2-14, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les usages commerciaux de la classe A et de la classe F-8 dans la zone C 7-103, dans le secteur de Saint-Janvier.(G8 400)
22. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2157 Modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à:
 - créer la zone H 7-180 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 7-11, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - créer la zone H 11-20 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 11-10, dans le secteur de Saint-Antoine;
 - agrandir la zone H 5-69 à même une partie de la zone H 5-35, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre les habitations trifamiliales jumelées dans la zone H 10-43 uniquement dans les projets intégrés, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - restreindre dans la zone C 7-51 le nombre maximal d'endroits destinés à certains usages identiques de la classe F, à savoir les postes d'essence et les établissements combinant un magasin de type dépanneur et un poste d'essence de la classe F-1 ainsi que les stations-service et les établissements d'entretien de véhicules automobiles de la classe F-2 pour les limiter;
 - à 1 établissement de l'un ou l'autre de ces usages (F-1 ou F-2) dans la zone C 7-51, dans le secteur de Saint-Janvier.(G8 400)

23. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2158 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 11-20 sur des terrains ayant une superficie minimale de 190 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 30 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 290 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 30,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
24. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2147 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer la zone H 5-80 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 5-9 et H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
 - agrandir la zone C 5-9 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
 - modifier l'article 8.2.12 du règlement de zonage portant sur des normes particulières d'affichage afin d'y assujettir la zone C 12-88, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - agrandir la zone P 7-6 à même une partie de la zone C 7-135, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les projets intégrés, les entrées charretières d'un maximum de 12,6 mètres de largeur, les stations-services sur le même terrain que d'autres bâtiments principaux ainsi que les conteneurs de matières résiduelles et les quais de chargement et déchargement en marge avant dans la zone C 5-9, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 32 logements et les habitations multifamiliales jumelées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-78, dans le secteur de Saint-Canut.
- (G8 400)
25. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer la zone H 5-80 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones C 5-9 et H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
 - agrandir la zone C 5-9 à même une partie de la zone H 5-49, dans le secteur de Saint-Canut;
 - modifier l'article 8.2.12 du règlement de zonage portant sur des normes particulières d'affichage afin d'y assujettir la zone C 12-88, dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - agrandir la zone P 7-6 à même une partie de la zone C 7-135, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les projets intégrés, les entrées charretières d'un maximum de 12,6 mètres de largeur, les stations-services sur le même terrain que d'autres bâtiments principaux ainsi que les conteneurs de matières résiduelles et les quais de chargement et déchargement en marge avant dans la zone C 5-9, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre les habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 32 logements et les habitations multifamiliales jumelées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-78, dans le secteur de Saint-Canut.
- (G8 400) (U-2147)
26. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement constituant une réserve financière pour une fin de construction d'un complexe aquatique. (G8 400) (2154)
27. Adoption du règlement numéro 2151 modifiant le règlement numéro 843 *Modifiant divers règlements pour tenir compte, soit d'une majoration des tarifs prévus aux règlements, soit de l'ajout de nouveaux tarifs non encore exigés et autres dispositions connexes*, afin de modifier divers tarifs. (G8 400)

28. Embauche de deux policiers au Service de police. (G4 112)
29. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « 9048-4122 Québec inc. » concernant les lots 1 847 180, 1 850 060 et 1 850 861, en bordure de la route Arthur-Sauvé, dans le secteur de Saint-Canut. (X6 112 103)
30. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Bélisle et Bélisle » concernant les lots 1 690 644 et 4 241 534, en bordure de la rue Victor, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 112 103)
31. Dénomination de parcs. (X6 600 N217)
32. Annulation de l'affectation aux surplus accumulés au montant de 600 000 \$ et réduction d'une dépense d'un montant de 200 000 \$ affecté au transport relativement à l'année financière 2016. (G8 400)
33. Modification à la résolution numéro 333-04-2016 « *Soumission relative à la fourniture et livraison d'un camion 10 roues avec benne basculante et équipement de déneigement. (2016-018)* », afin d'abroger les mentions relatives à l'affectation au fonds de roulement. (G6 112 U3 N4960)
34. Modification à la résolution numéro 433-05-2016 « *Soumission relative aux travaux d'asphaltage 2016, phase II. (2016-037)* », afin d'abroger les mentions relatives aux affectations au fonds de parcs et terrains de jeux, au règlement numéro 1671 et au fonds de roulement et d'ajouter une affectation au fonds d'activités financières. (X3 211 U3 N15171)
35. Abrogation de la résolution numéro 729-09-2016 « *Modification à la résolution numéro 637-08-2016 intitulée « Soumission relative au réaménagement intérieur de la bibliothèque de Sainte-Scholastique ». (2016-066)* », afin de retirer l'affectation au fonds de roulement. (G7 311 102 110 U3 N15110)
36. Modification à la résolution numéro 338-04-2016 « *Soumission relative à la fourniture, conception et construction d'un système de jeux d'eau au parc Agathe-Lessard, dans le secteur de Saint-Janvier. (2016-034)* », afin d'abroger les mentions relatives à l'affectation au fonds de parcs et terrains de jeux. (G7 311 101 110 U3 N2877)
37. Modification à la résolution numéro 380-05-2016 « *Soumission relative à des travaux d'éclairage décoratif dans divers secteurs. (2016-031)* », afin d'abroger les mentions relatives à l'affectation au fonds de parcs et terrains de jeux. (X3 412 U3 N15210)
38. Modification à la résolution numéro 434-05-2016 « *Soumission relative à la fourniture, conception et construction d'un système de jeux d'eau au parc de Chenonceau, dans le secteur du Domaine-Vert Nord et au parc de l'Écluse, dans le secteur de Saint-Antoine. (2016-044)* », afin d'abroger les mentions relatives à l'affectation au fonds de parcs et terrains de jeux. (G7 311 101 110 U3 N15181)
39. Modification à la résolution numéro 435-05-2016 « *Soumission relative à la construction de deux (2) chalets de parc pour le parc de Chenonceau, dans le secteur du Domaine-Vert Nord et le parc de l'Écluse, dans le secteur de Saint-Antoine. (2016-045)* », afin d'abroger les mentions relatives à l'affectation au fonds de parcs et terrains de jeux. (G7 115 U3 N15181 #97218)
40. Modification à la résolution numéro 831-10-2016 « *Soumission relative à la fourniture et installation de bandes de patinoire extérieure au parc Gingras, dans le secteur de Saint-Canut. (2016-091)* », afin d'abroger les mentions relatives à l'affectation au fonds de parcs et terrains de jeux. (G7 311 101 110 U3 N4469)
41. Délai supplémentaire pour la signature de l'acte de vente avec « 9189-7389 Québec inc. » (Équipe Leduc) relativement aux lots 5 466 694 et 5 466 695 (ancien garage municipal) sur la rue Victor, secteur Saint-Janvier. (G7 410 N2325 #98031)

42. Nomination d'un membre au sein du Comité d'investissement de Mirabel. (G5 214 103 U5 N950) (G3 300 U2 N7529)
43. Non-suspension de l'indexation des retraités à compter du 1^{er} janvier 2017. (G4 412 N15079)
44. Entérinement de la Déclaration des bibliothèques du Québec. (G3 311)
45. Demande d'aide financière au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel. (G5 500 S60 N1938)
46. Dépôt de documents.
47. Affaires nouvelles.
48. Parole aux conseillers.
49. Période de questions.
50. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate

PROJET